CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 19 décembre 2022 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits de Femmes de la Communauté française sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'modifiant diverses dispositions en matière de valorisation des œuvres audiovisuelles', portant le numéro 72.762/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 18 janvier 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

#LW-BJMWOCABF-HCHGCUQ#